

Compte-rendu du Conseil Municipal du 2/06/2022

La séance débute à 20H30

Présents : , Aurélien Bielsa, , Bruno Watrin, Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Agnès Rialland, Isabelle Bodineau, , Robert Marchand, Jean Francis Barraud, Mélodie Pareau.

Absent : Aline Degeilh , Alain Alric

Secrétaire de séance : Agnès

Ordre du jour :

- SIVOM du Plantaurel : participation exceptionnelle de trésorerie
- Réflexion autour du zonage du PLUI
- Organisation du bureau de vote des 12 et 19 juin
- Questions diverses

Conseil municipal :

- **SIVOM du Plantaurel : participation exceptionnelle de trésorerie**

Le SIVOM, comme l'an passé, a besoin d'un soutien de trésorerie. Le calcul est proposé avec pour chaque commune une part fixe et une part variable selon le nombre d'habitants.

Pour Pailhès, Montégut et Loubens : 31% part fixe. Cazaux : 7%

Pour notre commune 2325€ fixe et 6.54€ x 507 habitants soit 5646€

Délibération : adoptée à l'unanimité des voix.

- **PLUI zonage à prévoir :**

Selon les règles établies dans le PADD, et la loi « Climat et résilience » de 2021, les contraintes administratives / construction à venir sont fortes. L'objectif 2050 est 0 artificialisation nette.

Pour les 10 ans à venir 2021-2031 la consommation de l'espace doit être inférieure de 50% par rapport à la décennie précédente.

Quelques priorités : Reprise de logement vacant

Utilisation des « dents creuses »

Récupération des friches industrielles

Pour notre communauté de communes de 11000 habitants, l'objectif est de + 1000 habitants pour 2035 soit 700 logements environ sur son territoire.

Surfaces à respecter :

4 bourgs centre (Lézat, Le Fossat, Daumazan, Le Mas d'Azil)
terrains de 300 à 400m²

8 bourgs intermédiaires 650 m²

Petits villages : 900 à 1000m²

Le conseil municipal souhaite informer la population par le biais du site et du bulletin municipal afin que chacun puisse s'exprimer lors des réunions d'informations à venir.

- Organisation du bureau de vote des 12 et 19 juin

ELECTIONS	8h -11h	11h30 -14h	14h – 18h
12 juin	Aurélien Bruno	Robert Mélodie	Jean-Francis Aline
19 juin	Elsa Agnès	Isa Jean-Francis	Robert Alain

- QUESTIONS DIVERSES :

Estanquet : réflexion autour du projet initial et de la réalité actuelle. Il est important de refaire le point sur les droits et devoirs de chacun, et de revenir au projet originel d'un bar-restaurant vecteur de vie sociale, d'animation et de vie locale dans l'intérêt de tous.

Motion de soutien à ABDOU : suite à la perspective d'expulsion de ce jeune homme qui a vécu 2 ans à BADASSAC, a fait une formation professionnelle qui débouche sur un projet d'embauche et à son intégration sociale avec des liens forts et une volonté de construire sa vie sur notre territoire, le conseil municipal propose de rédiger une motion à l'intention de la préfecture.

Maison des Associations : certaines associations locales ont commencé à utiliser ce lieu. L'aménagement est en cours. Un planning est fait et à compléter selon les demandes.

Une nouvelle réunion est prévue le 7 juin pour établir une convention d'utilisation des lieux. Cette convention pourra être utilisée également pour les autres salles mises à disposition par la mairie.

Il faut réfléchir à un prix pour les utilisateurs, selon que l'association soit de Pailhés ou pas, la récurrence des utilisations...

L'inauguration pourrait se faire le week-end de la fête locale.

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 00h.